



HAL
open science

Myxomatose, lapin de garenne et reboisement

Pierre Fourchy

► **To cite this version:**

Pierre Fourchy. Myxomatose, lapin de garenne et reboisement. *Revue forestière française*, 1953, 10, pp.666-668. 10.4267/2042/26934 . hal-03384239

HAL Id: hal-03384239

<https://hal.science/hal-03384239>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MYXOMATOSE LAPIN DE GARENNE ET REBOISEMENT

La presse agricole et cynégétique spécialisée, la grande presse même et la plupart des revues scientifiques de vulgarisation ont parlé au cours de ces derniers mois, souvent avec beaucoup de détails, de la myxomatose, maladie contagieuse mortelle pour les lapins, qui anéantit actuellement cette espèce animale sur une bonne partie du territoire français.

J. BARTHELEMY, Ingénieur des Eaux et Forêts, spécialiste de la question, étudie ci-après, d'une manière très scientifique, les causes et les caractères de la maladie ; il indique les motifs que les chasseurs et éleveurs peuvent avoir d'espérer pour l'avenir.

Rappelons seulement, à l'intention de ceux de nos lecteurs qui l'ignoraient, que la myxomatose est une affection extrêmement contagieuse — toujours mortelle, semble-t-il — due à un virus et transmissible non seulement par contact, mais aussi par les piqûres de moustiques. Elle atteint le lapin de garenne et le lapin domestique dont il semble qu'aucun sujet de l'espèce européenne ne puisse réchapper une fois atteint — sauf vaccination préalable, ainsi que l'indique J. BARTHELEMY. Le lièvre y est réfractaire et l'homme ne risque rien à cet égard.

Les symptômes de cette maladie, qui apparaissent au bout de 4 à 5 jours d'incubation, consistent notamment en une inflammation des yeux, telle qu'ils se ferment, un gonflement de la face (facies leonin), un écoulement purulent par le nez, des œdèmes des organes génitaux, l'apparition de nodules ou nodosités sous la peau en divers points du corps. La mort survient environ 5 jours plus tard.

Connue en Amérique dès la fin du siècle dernier, introduite en Australie, elle fut volontairement importée en juin 1952, par un propriétaire de la région de Dreux (Eure-et-Loire), désireux de détruire des lapins surabondants, et qui ne soupçonnait sans doute pas les conséquences radicales et foudroyantes de son initiative. De là, elle s'est étendue avec une rapidité stupéfiante, atteignant actuellement plus de trente départements de l'Ouest et du Midi, faisant le vide derrière elle et marquant sans cesse de nouveaux progrès.

Comme l'expliquait dernièrement M. GUINIER ici-même (*Rev. For. Franç.*, juillet-août 1953, p. 500), l'homme, lorsqu'il intervient artificiellement dans l'équilibre de la Nature, fait souvent œu-

vre d'apprenti sorcier : une action qui peut sembler peu importante, fort limitée, bénigne en soi, peut avoir des effets incalculables. L'introduction de la myxomatose et les conséquences qui en découlèrent si rapidement — plongeant dans le marasme chasseurs et éleveurs — en est une nouvelle preuve, s'il en était besoin.

Mais dans une revue à caractère forestier, comme la nôtre, nous n'aurons garde d'oublier non plus que — par suite parfois d'une introduction intempestive suivie d'une pullulation incontrôlable — le lapin de garenne était devenu, dans certaines régions, une véritable calamité pour les agriculteurs, les reboiseurs et les forestiers. L'avenir de certains massifs était gravement compromis, le maintien de l'état boisé rendu problématique, tandis que la tâche du reboiseur se trouvait fortement compliquée, fort onéreuse, parfois impossible. Si la chèvre fut, sous l'Ancien Régime, la « bête noire » du forestier, au xx^e siècle, le lapin de garenne a pris sa place en certaines régions, à tel point qu'on peut sincèrement se demander si le montant des dommages agricoles et forestiers commis par ce rongeur n'est pas très supérieur à celui des pertes que sa disparition menace de faire subir à l'économie nationale et sur lesquelles la Presse et les revues spécialisées s'étendent complaisamment, en oubliant généralement de mentionner, fût-ce en quelques mots, les dégâts dont le lapin était responsable.

Rappelons seulement que lors de l'établissement du Plan de reboisement, le Comité de contrôle du Fonds Forestier National a dû rayer de la liste des régions prioritaires certaines provinces qui y auraient avantageusement trouvé place, et cela uniquement à cause de l'abondance du lapin qui rendait tout travail aléatoire ou nécessitait des « mesures techniques de protection » (1), dont le coût compromettrait la rentabilité du boisement, ce qui obligeait en fait à y renoncer. Sans être toujours aussi néfaste, la présence de ces rongeurs obligeait souvent à des travaux supplémentaires dont le montant arrivait fréquemment à doubler le coût de la plantation. Dans les forêts existantes, elle entraînait des pertes qui, pour être quelquefois peu apparentes, parce que continues, n'en étaient pas moins fort importantes (2).

Faudrait-il donc se louer de cette épidémie qui facilitera parfois la tâche du sylviculteur et fera réaliser des économies au Fonds Forestier National, dire, comme Jean DUCHÉ dans le *Figaro littéraire* : « catastrophe nationale pour les chasseurs, bienfait des dieux

(1) Circulaire de la Direction Générale des Eaux et Forêts du 4 avril 1950 (Instruction F.F.N. n° 1) qui dit notamment : « l'importance des dégâts de lapin peut faire hésiter, dans certaines régions, sur l'intérêt qu'il y a à entreprendre des travaux de reboisement ».

(2) « Le propriétaire croit faire une bonne affaire en louant la chasse 1 000 F l'hectare, mais sur les 10 000 F annuels que peut rapporter un hectare de forêt, il en perd la moitié... » (cité par Jean DUCHÉ, dans le *Figaro littéraire*).

pour les forestiers... » ? Il serait peu charitable de se réjouir du malheur des autres. On doit aussi penser aux éleveurs et possesseurs de clapiers, qui, eux, disposent, à vrai dire, d'une parade efficace et peu coûteuse par la vaccination.

Au reste, il est rare, que, dans la Nature, une invasion d'insectes ou de parasites, une épidémie, etc... ne finisse, parfois après avoir commis de grands ravages, par se calmer et disparaître, l'équilibre naturel reprenant généralement le dessus au bout d'un certain délai plus ou moins long. A. Kh. IABLOKOFF a mis en évidence la chose dans une étude récente consacrée à un cas particulier (« Les plantations de Pin sylvestre et la migration des xylophages », *Rev. For. Franç.*, mai 1953, p. 321); ses remarques ont une portée plus générale que celle qu'il entendait leur donner : le retour à l'équilibre est une loi de la Nature.

A plus forte raison lorsque les chercheurs s'emploient à combattre le fléau et à y porter remède.

Nous ne saurions toutefois trop engager les propriétaires forestiers à profiter de l'absence momentanée du lapin, « ce plus grand ennemi des bois (après le Fisc) » (3). Ils pourront pousser leurs travaux de reboisement, activer les régénérations, regarnir les vides, enrésiner les mauvaises coupes, le tout à peu de frais et avec plus de sécurité — car ils économiseront le coût d'un engrillagement et n'auront plus continuellement à redouter l'anéantissement de leurs efforts par des animaux malins, prompts à profiter de la moindre inattention ou du moindre accident pour détruire l'œuvre entreprise.

P. FOURCHY.

(3) Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de l'Orne. Circulaire n° 2 - 53; 20 août 1953, p. 3.
